

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école du 13/23/06/2014

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X	
Enseignantes		
Mme Beja Marie	X	
Mme Genoud-Prachex Dominique	X	
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
Mme Brient-Derache		X Mme Bernard Fanette
M. Berlier Gilles		
Mme Wiart Elisabeth		
M. Giranton Romain		X Mme Guibentif Anastasia
M. Hechinger Sebastien		
Inspecteur de l'Éducation nationale : Mme Culoma		X
Maires des communes ou leurs représentants :		
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X	
Mme Mouchet (Saxel)	X	
Mme Duret (Boège commission scolaire)	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Gaillard Lucie		X
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant complément de service direction (CAE) : P.Y. Cogne		X
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi 24/06/2014

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Guibentif Anastasia (parent élu)




Evolution des effectifs.

Les effectifs publiés en mars 2014 (114 élèves prévus) ont beaucoup évolué.

1 élève est retourné dans son pays, 2 sont partis en CLIS, 2 vont en Suisse, 3 déménagent à Habère Lullin et 4 partent en école privé. En opposition à tous ces départs nous n'avons enregistré que 3 inscriptions, 2 en CE1 et une en CM2 ce qui nous amène à un effectif de 105 élèves.

Il a donc été décidé après de longues discussions entre l'école élémentaire, la mairie et l'école maternelle intercommunale et avec l'accord de l'inspection académique d'inscrire et d'admettre 8 GS.

Les effectifs seront donc l'année prochaine de 113 élèves répartis selon la manière suivante :

	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	
ps	0 marie	dominique	françoise	hervé	michelle	
ms	0					
gs	8	0	8			
cp	19	0	11	8		
ce1	25	0	14	11		
ce2	16	0		12	4	
cm1	20	0			20	0
cm2	25	0				25
total	113					
Total classe		19	22	23	24	25

Compte rendu et validation du conseil école collège.

Mis en place par le décret du 24 juillet 2013, le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré notamment au profit des élèves les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le chef d'établissement du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription.

Le conseil école collège a eu lieu le mardi 3 juin. Il a donné lieu aux décisions suivantes :

- Maîtrise de la langue

Une commission est créée afin de poursuivre les défis lecture existants depuis plusieurs années. Elle sera composée de 7 membres : cinq enseignants de CM2 (un par école), un professeur de français de sixième, un professeur documentaliste

- Projet culturel

Poursuivre le parcours culturel en laissant la liberté à chacun de s'en emparer en fonction de ses besoins, notamment autour d'une thématique d'arts plastiques commune dans le 1er degré et en sixième, qui donne lieu, d'une part, à la visite d'expositions (Musée Hors les Murs au collège, et à la médiathèque de Boège), et, d'autre part, à un travail artistique avec les élèves, qui est exposé collectivement à la médiathèque de Boège en fin d'année (accessible au grand public tout l'été). Préparer une interview des élèves de CM2 par les élèves de sixième en utilisant l'outil numérique, en lien avec le projet culturel.

- Classes sportives

Renforcer l'information concernant la section ski dans les écoles, dès le CE2.

- Elèves en difficulté

Organiser un stage de formation des enseignants sur l'aide à la concentration et à la mise en disponibilité en s'appuyant sur des outils et des exercices, pour une mise en application, dans un second temps, auprès des élèves et plus particulièrement auprès de ceux qui ont des difficultés.

Apporter une aide aux élèves qui ont des difficultés en mathématiques, sur 3 heures d'aide personnalisée avec un enseignant de mathématiques et un enseignant de CM2 de l'école de Boège (ces 3 heures seront décomptées du temps des APC).

- Langues vivantes

Choisir un thème en début d'année scolaire qui sera travaillé conjointement avec les élèves de CM2 et de sixième.

Création d'outils en élémentaire qui pourraient être poursuivis au collège.

Présentation de la langue régionale par des élèves de sixième aux élèves de CM2 lors de la visite du collège.

Par ailleurs, il a été décidé d'organiser deux conseils écoles/collège sur l'année 2014/2015 : le premier, début octobre, le second en avril/mai.

Le conseil d'école valide ces propositions.

Bilan de l'année :

Année très difficile dans certains niveaux du fait de l'arrivée d'élèves en très grandes difficultés.

- Bilan des validations de fin de CM2 :

Socle commun de connaissances: 83% des élèves ont validé l'ensemble des 7 compétences du socle, 17 % ne l'ont pas fait, ce qui représente 4 élèves, (trois feront l'objet d'un PPRE passerelle au collège et un va prolonger le cycle 3)

B2I école : 100%

Niveau A1 anglais : 100%

Savoir nager : 100%

APER : 100%

APS : en cours de validation

- Bilan RASED : 3 CP/ 4 CE1 / 4 CE2 / 3 CM1 et 2 CM2 ont bénéficié des services du RASED cette année.

- Bilan APC : 35 élèves de CP, 25 de CE1, 20 de CE2, 16 de CM1 et 12 de CM2 ont bénéficié des APC. Il va sans dire que des élèves en ont bénéficié plusieurs fois.

- A noter cette année deux passages anticipés (saut de classe) et deux redoublements

- Un accident important en EPS chez les CM2 qui a nécessité l'intervention des pompiers.

- Bilan des sorties :

- Le projet Vuagère s'est très bien passé ; remerciement à tous les parents et à tous les enseignants pour leur investissement dans ce projet.

- 6 sorties de ski de piste et 6 sorties de ski de fond, une seule blessure légère

- Un spectacle à Annemasse

- Un spectacle à la salle de Boège

- Un deuxième spectacle (réseau) également à la salle de Boège

- Une sortie à la Turbine et à Annecy pour les CP/CE1 et CE2
- Une visite à la station d'épuration
- Un travail avec les cuisines du collège pendant la semaine du goût

Projet finalisé des rythmes scolaires.

Le projet des horaires proposé par la mairie a reçu un avis favorable de la part du Directeur Académique. Il faut encore la validation du recteur pour que celui-ci soit définitivement validé.

Dans l'état actuel les horaires seront les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 8h15 / 11h15 et 13h15 / 16h15

Mercredi et Vendredi : 8h15 / 11h15.

La cantine sera assurée tous les jours sauf le mercredi.

Le projet dans son intégralité est visible sur le site de l'école élémentaire :

http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/boege/file/doc_pdf/dossierrythmes%20.pdf

Projets en cours et à venir :

Nous sommes en plein milieu du projet piscine qui cette année malgré des débuts difficiles va pouvoir être mené à son terme. Tous les CM2 ont validé le savoir nager niveau 2 ; les autres classes sont en apprentissage et ont bénéficié à ce jour de 7 séances pour les CE2 et CM1 et 5 séances pour les CP et les CE1 . Il reste pour chaque groupe 3 séances à réaliser.

Les CM2 vont bénéficier de deux séances d'APS avec un pompier professionnel pour valider la compétence APS

Classe de mer :

Les enseignants de CM1 et CM2 travaillent sur un projet de classe transplanté. Si celui-ci parvient à être finalisé il y aura normalement un projet de ce type pour ces deux classes au cours de l'année scolaire prochaine.

Travaux et autres demandes des enseignants :

Il n'y a pas de demande de travaux dans les locaux actuels.

Point sur la nouvelle école : le projet avance dans le respect des délais. Le gros œuvre est terminé. Les enseignants ont été consultés pour les aménagements des classes et les équipements nécessaires. Normalement on peut envisager une rentrée dans les locaux pour la rentrée de Janvier 2015.

Questions des parents :

Pas de questions des parents.

Fin du conseil d'école à 20h.